

ETAT CIVIL :

NAISSANCE :

MENET-ANSSEAU Louan le 31 décembre

Au terme du recensement 2015, la population d'Anvin s'élève à 770 habitants. Cette baisse aura un impact sur les finances publiques.



TARIFS :

*Restauration scolaire : 3 € pour les élèves du RPI,

*Garderie : 2 € la séance, 5 € pour trois séances, 10 € pour 7.

*TAP : Par période scolaire : 25 € pour deux séances par semaine, 15 € pour une séance par semaine



Calendrier des fêtes printemps/été 2015

19 **avril** : Concours de pêche de la Team Carpe Anvinoise

8 **mai** : défilé, dépôt de gerbe, visite de la chaufferie bois

16 : concours de pêche de la TCA

26 : don du sang

4 **juin** : Représentation de Cirqu'en Cavale

13 : repas de la TCA

20/21 : fête de la musique

27 : Fête de la famille par les parents d'élèves, le RPI et le Comité des fêtes

4 **juillet** : concours de pétanques à ELSA par le club des Boulistes

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

JOURS	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	8h30 - 12h	14h - 17h
Mardi	8h30 - 12h	Fermeture
Mercredi	8h30 - 11h30	Fermeture
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h
Vendredi	8h30 - 12h	Fermeture
Samedi	2ème du mois 8h30 - 11h30	Fermeture

Rédaction : Membres du conseil.

Directeur de publication :

André OLIVIER, Maire.

Impression : Créa Repro

Site internet de la commune :

www.anvin-62134.com

Pour contacter le maire :

- tél : 06.18.48.38.40

- maireanvin-a.olivier@orange.fr

L'Estafette



Anvinoise

Avril 2015 N° 23

Le journal d'informations communales

EDITORIAL

Le premier trimestre 2015 s'est terminé avec les élections départementales dont vous connaissez le taux de participation et les résultats. Je souhaite que nos nouveaux conseillers départementaux élus (Mme Beugnet et M Bachelet) pour le nouveau canton de St Pol soient à notre écoute et nous accompagne dans nos projets de développement.

Le recensement de ce début d'année indique que notre population est en baisse et que nous avons près de 40 logements vacants dans la commune.

Le contrôle des assainissements par l'agence Véolia a donné des résultats questionnants (voir en page 2)

Avec une dotation forfaitaire, versée par l'Etat, en baisse de 14% (soit 10 941 € en moins), l'équilibre du budget (présentation succincte en page 2) a été obtenu grâce à des économies sur le fonctionnement (dont les subventions aux associations) pour poursuivre notre développement sans impact sur notre fiscalité propre. Nous n'augmentons pas les taux pour 2015 alors que les bases ont été revalorisées par l'Etat.

Avec les élus, nous travaillons pour le bien-être et la qualité de vie de chacun, petits et grands. Cependant, tout n'est pas réalisable. Nous devons nous habituer à agir avec moins de moyens pour davantage de résultats. L'équation semble difficile à tenir, c'est pourtant celle que nous avons et aurons pour les prochaines années.

André OLIVIER, Maire d'ANVIN.



*Mesdames et Messieurs les anciens combattants,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les présidents d'associations,
Mesdames, Messieurs.*

*Avec le conseil municipal, je suis heureux de vous inviter à la Commémoration de l'Armistice de 1945 en ce **vendredi 8 mai 2015**, selon le programme ci-dessous :*

11h00 : Place du Bicentenaire, rassemblement.

11h15 : Départ du défilé.

*11h30 : Place de la Mairie :
Recueillement devant le monument aux morts,
Dépôt de gerbe.*

*12h00 : Cour de l'école : vin d'honneur et distribution de friandises aux enfants présents au défilé.
Portes ouvertes de la chaufferie bois et visite possible.*

Au plaisir de vous rencontrer lors de cette cérémonie.



RES : Relais Emploi Solidarité. A Fruges, à St Pol, vous pouvez rejoindre l'association au 03 21 03 43 33. La priorité est donnée aux personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Relais Emploi Solidarité les aide à trouver un emploi temporaire rémunéré afin de garder le contact avec le monde du travail et parfois même pour acquérir de l'expérience. Ceci n'est réalisable que si des partenaires font appel à RES. C'est pourquoi l'association recherche constamment des entreprises, collectivités locales, agriculteurs, bailleurs sociaux, associations et même des particuliers qui ont besoin de main d'œuvre à court ou long terme

Du côté des finances :

Les résultats budgétaires de 2014 ont révélé un excédent de fonctionnement de 71 662.69 € et un déficit de fonctionnement de 319 113.72 €. Avec les résultats reportés des années antérieures, notre résultat de clôture 2014 s'élève à 64 383.86 € d'excédent.

Pour 2015, le budget (voté le 30 mars) d'un montant global supérieur à 1.2 million d'euros prévoit des investissements pour le bien-être des élèves du RPI (sanitaires), pour la sécurité de la salle des fêtes (électricité, portes), pour du matériel roulant dont un tracteur tondeuse et un tracteur, les matériels actuels étant repris.

Dans le budget fonctionnement, la part des énergies va diminuer cette année grâce à la mise en service de la chaufferie bois et du réseau de chaleur qui alimente les bâtiments à proximité immédiate de la mairie, et les travaux d'isolation entrepris l'an dernier avec le bardage bois posé.



DECHETTERIE

FONTAINE LES BOULANS				
JOURS	MATIN		APRÈS-MIDI	
	ÉTÉ	HIVER	ÉTÉ	HIVER
lundi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
mardi	10H 12H		FERMÉ	
mercredi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H
jeudi	FERMÉ		14H 18H	14H 17H
vendredi	FERMÉ			
samedi	9H 12H	10H 12H	14H 18H	14H 17H

RUE DE PRÉDEFIN Tél 03 21 04 82 18

Contrôle des installations d'assainissement par VEOLIA

Au cours du dernier trimestre 2014, comme cela était annoncé, les contrôles se sont déroulés sur la commune.

Lors du bilan, adressé à la mairie ces dernières semaines, il ressort que 222 dispositifs ont été évalués, certains habitants n'ayant pas accepté le contrôle.

Des dispositifs évalués, il est annoncé que 57 ne présentent aucune non-conformité, 45 sont non conformes mais sans danger. A l'inverse 93 installations sont classés non conformes avec obligation de travaux dans un délai de 4 ans et 27 absences d'installation sont listées.

Ces résultats sont à moduler car lors de certains contrôles, le fait de ne pouvoir accéder aux équipements s'est traduit par un classement en absence d'installation.

Je renouvelle l'incitation à chaque propriétaire de rendre l'installation accessible et de prendre contact avec le contrôleur à l'aide des coordonnées que vous trouvez sur la facture ou le rapport que vous avez reçus.

Des aides financières peuvent être sollicitées. Pour tout renseignement, il nous faut nous adresser au service concerné à la Communauté de Communes à St Pol qui gère cette compétence. (tél: 03 21 41 98 45)

Du côté des commerçants et artisans anvinois....

A la mi-février, les élus municipaux ont organisé une rencontre d'échanges à la salle des fêtes. Au cours de cette soirée, les forces vives de la commune ont exprimé leurs attentes et leurs envies de travailler pour la population anvinoise et environnante et avec la municipalité. Des sujets importants ont été abordés : l'accès à la téléphonie mobile et au haut débit informatique, les stationnements... Tout n'a pas été solutionné à l'instant. Les demandes ont été entendues et seront relayées auprès des décideurs et des financeurs.

Du côté des associations anvinoises... : Comité des Fêtes d'Anvin

Notre but premier est l'organisation des fêtes grâce à la subvention communale, le bénévolat et le bénéfice de certaines animations. L'année 2014 a été une nouvelle fois chargée en festivités : soirée bavaroise, chasse à l'œuf, fête des mères, fête de la musique, repas des aînés, arbre de Noël des enfants, sans oublier la ducasse communale de 4 jours avec son feu d'artifice de clôture.

2015 est une année de transition dans le calendrier des festivités en accord avec le conseil municipal :

une soirée « Cabaret » a remplacé la soirée bavaroise, la traditionnelle chasse à l'œuf s'est déroulée au préau de l'école pour des raisons climatiques, la fête des mères n'aura pas lieu de manière habituelle. Une fête pour la famille, en partenariat avec les parents d'élèves et le RPI, aura lieu le samedi 27 juin, la ducasse se déroulera sur 4 jours, avec un programme riche de surprises. Les commerçants, par leur participation dans notre livret publicitaire, permettent de financer le feu d'artifice, le repas des aînés aura lieu le mercredi 11 novembre, après le traditionnel défilé et recueillement au monument aux morts, l'arbre de Noël des enfants aura lieu le vendredi 18 décembre.



Cette année, il faudra redoubler de courage et d'attention, avec une baisse annoncée des subventions. Merci aux membres bénévoles, jamais assez nombreux. Sans eux, rien ne serait possible.

Pascal LECLERCQ, président depuis mars 2010

ATRE : Artois Ternois Récupération Emploi. Association basée à St Pol sur Ternoise (tél : 03.21.03.72.84) avec un magasin situé rue de Canteraine (ouverture du mardi au samedi de 14h à 18h)

Depuis plus de 20 ans, ATRE est au service du territoire rural pour tout débarras chez les particuliers ou la gestion des déchets de chantier. Acteur de l'insertion sociale et professionnelle, l'association accueille des adultes en contrats aidés pour favoriser leur retour à l'emploi avec le soutien des collectivités locales et du Conseil Général.

